

 <b>PRO-FORMATION</b> <i>Formation continue</i>	<b>PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP)</b>	PF 311- 051
54, rue Ernest MACAREZ 59300 VALENCIENNES www .pro-formation.fr	<b>CACES® - R486A</b>	Version 18/02/2021

## **OBJECTIF**

Utiliser les appareils de type « nacelle élévatrice » dans les conditions optimales de travail et de sécurité, et en conformité avec les textes en vigueur.

Cette formation suit la recommandation de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (R486A) et se conforme aux règles générales de sécurité définies. Elle est validée par la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®).

Préparation et obtention des CACES®

## **PUBLIC**

Tout travailleur amené à utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnel doit recevoir une formation adéquate (*art. R.4323-55 du Code du travail*) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (*art. R.4323-56*) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrête du 2 décembre 1998.

## **PRE-REQUIS**

- Avoir 18 ans,
- Aptitude médicale,
- Selon la recommandation CACES® R486A les tests se feront en langue française sans interprète. Le candidat devra donc savoir s'exprimer, lire et écrire en Français.
- Dans le cas où la formation se déroulerait sur site (*Client*), un plan de prévention devra être établi et le plateau technique devra au préalable être validé par nos soins.

## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Consignes de sécurité
- PEMP de chaque catégorie (A ; B),
- Plateau technique certifié de 600m<sup>2</sup>,
- Structure d'évolution répondant aux exigences de la R486A,
- Porte char pour le chargement des nacelles,
- 8 salles de formation disposant d'un écran numérique tactile,
- Délivrance d'un livret.

## **METHODE PEDAGOGIQUE**

- Formation théorique en salle,
- Application sur circuits imposés par la R486A en situation réelle (*aucune simulation n'est admise par la réglementation*),
- Conduite de PEMP selon la catégorie (A et/ou B),
- Evaluation théorique et pratique,
- Formation encadrée par un formateur ayant une expérience professionnelle dans le domaine du travail sur PEMP,

*Le ou les test(s) sont réalisés et validés sous la conduite d'un testeur certifié par un organisme certificateur dans la ou les catégories souhaitées.*

## **DUREE**

- 2 jours soit 14 heures.

## **PROGRAMME:**

### 1- Les connaissances théoriques

#### 1.1 Connaissances générales :

- 1.1.1 Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur
- 1.1.2 Rôle et responsabilités du responsable de chantier,
- 1.1.3 Dispositif CACES®
- 1.1.4 Rôle et responsabilités du conducteur
- 1.1.5 Rôle et responsabilités de l'accompagnateur,
- 1.1.6 Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.

#### 1.2 Technologie des PEMP :

- 1.2.1 Les différentes sources d'énergie des PEMP, nature et identification,
- 1.2.2 Terminologie et caractéristiques générales
- 1.2.3 Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation,
- 1.2.4 Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité des PEMP Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
- 1.2.5 Identification et rôle des différents postes de commande des PEMP et organes de service correspondants,
- 1.2.6 Types d'organes de roulement existants sur les PEMP
- 1.2.7 Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des PEMP
- 1.2.8 Utilisation, charge et entretien des batteries de traction des PEMP électriques.

#### 1.3 Les principaux types de PEMP - Les catégories de CACES® :

- 1.3.1 Caractéristiques et spécificités des différentes PEMP existantes
- 1.3.2 Usages courants et limites d'utilisation des différentes PEMP existantes,

#### 1.4 Notions élémentaires de physique :

- 1.4.1 Évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
- 1.4.2 Conditions de stabilité (centre de gravité, moment de renversement...).

#### 1.5 Stabilité des PEMP :

- 1.5.1 Conditions d'équilibre des PEMP,
- 1.5.2 Facteurs qui influent sur la stabilité durant les manutentions et pendant les déplacements,
- 1.5.3 Règles de stabilisation des PEMP,
- 1.5.4 Lecture et utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur
- 1.5.5 Respect des limites de capacité de la PEMP lors d'entrées/sorties successives de charges sur la plate-forme.

#### 1.6 Risques liés à l'utilisation des PEMP :

- 1.6.1 Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés,
- 1.6.2 Autres risques liés aux travaux à réaliser depuis la plate-forme

#### 1.7 Exploitation des PEMP

- 1.7.1 Opérations interdites
- 1.7.2 Incidence des déformations de la structure extensible sur la solidité de la PEMP,
- 1.7.3 Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- 1.7.4 Justification du choix et du port des EPI (*ancrage et dispositif de retenue*) en fonction des préconisations du constructeur,
- 1.7.5 Adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer.

#### 1.8 Limites d'emploi :

- 1.8.1 Signification des différents pictogrammes et des panneaux de circulation,
- 1.8.2 Repérage, sur le trajet à parcourir, des lieux ou des situations pouvant présenter des risques,
- 1.8.3 Balisage de la zone d'évolution,
- 1.8.4 Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la PEMP,
- 1.8.5 Consignation des équipements interférents,
- 1.8.6 Utilisation des dispositifs de dépannage et de secours,
- 1.8.7 Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives,
- 1.8.8 Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

#### 1.9 Vérifications d'usage des PEMP :

- 1.9.1 Principales anomalies concernant.

## 2 - Connaissances et savoirs faire pratiques

### 2.1 Prise de poste et vérification :

- 2.1.1 Utilisation des documents suivants : notice d'instructions et rapport de vérification périodique,
- 2.1.2 Mise en configuration d'exploitation de la PEMP,
- 2.1.3 Vérification visuelle de l'état de la PEMP et de ses contacts avec le sol afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- 2.1.4 Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité pouvant être actionnés manuellement ou testés sans charge
- 2.1.5 Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs, Vérification des conditions météorologiques
- 2.1.6 Vérification de l'adéquation de la PEMP à chaque opération à réaliser, notamment que la manutention est possible compte tenu de la capacité de la PEMP, de la hauteur et de la portée éventuelle (*courbes de charges*)
- 2.1.7 Dans la zone d'évolution, identification des sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la PEMP, et choix du parcours adapté,
- 2.1.8 Balisage de la zone d'évolution,
- 2.1.9 Suivant le type de PEMP, déploiement des stabilisateurs et réglage l'horizontalité du châssis – Repli des stabilisateurs en fin d'intervention.

### 2.2 Conduite et manœuvres :

- 2.2.1 Monter et descendre en sécurité de la PEMP (*règle des 3 points, sans sauter...*) et s'assurer du retour en position du dispositif d'accès (*portillon, sous lisse relevable...*),
- 2.2.2 Positionner la PEMP / la plate-forme en fonction de la tâche à effectuer, à un emplacement précis, en respectant une distance de travail et de sécurité de 50 cm environ par rapport aux obstacles (*structure, charpente, machine...*),
- 2.2.3 Déplacer la PEMP / la plate-forme le long de parois verticales et horizontales, dans un espace limité...,
- 2.2.4 Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,

- 2.2.5 Vérifier les points d'appui (*roues, stabilisateurs...*) de la PEMP à chaque positionnement,
- 2.2.6 Suivant le type et le groupe de PEMP,
- 2.2.7 Effectuer une manœuvre de descente de la plate-forme,
- 2.2.8 Communiquer avec l'accompagnant ou, le cas échéant, le chef de manœuvre au moyen des gestes et signaux conventionnels (*Norme FDE 52-401*)  
- Savoir réagir à un signal d'alerte,
- 2.2.9 Stationner et arrêter la PEMP en sécurité.

### 2.3 Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- 2.3.1 Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,
- 2.3.2 Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- 2.3.3 Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

## 3 - Evaluation des connaissances et savoir-faire :

Réalisation des tests d'évaluation théorique (en salle) et pratique (sur un plateau technique) répondant aux spécificités de la R486A, sur les connaissances et le savoir-faire des conducteurs, matérialisée par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®).